

Les exigences pour une garantie valide de la lumière DEL

- ✔ HIVERNISER les lumières. (voir procédure A)
- ✔ ENTRETENIR les puits de lumière. (Voir procédure B) ** Pour piscine creusée seulement **
- ✔ Ne pas avoir de problème de drainage du sol (pas d'accumulation d'eau dans les puits de lumière). ** Pour piscine creusée seulement **

Notez que la lumière DEL est étanche, mais elle n'est pas conçue pour tremper dans l'eau. Si c'est le cas et que l'eau s'infiltré à l'intérieur, vous pourriez perdre des DEL jusqu'à ne plus avoir d'éclairage.

PROCÉDURE A : HIVERNISATION

- 1 Ouvrir le couvercle rond sur le trottoir. ** Pour piscine creusée seulement **
- 2 Desserrer les 3 vis papillons autour de la lumière. **(NE PAS LES ENLEVER)**
- 3 Tenir la lumière et la tourner d'un quart de tour.
- 4 Décrocher la lumière de l'anneau et la sortir sur le trottoir.
- 5 Suivre le fil jusqu'au « Quick-Plug » et dévisser le boulon noir.
- 6 Séparer les fils (mâle et femelle).
- 7 Le fil femelle doit demeurer sur place dans la boîte de jonction et l'on vous recommande de mettre un corps gras (exemple Vaseline) pour éviter la corrosion.
- 8 Entreposer la lumière dans un endroit sec et chauffé si possible.

PROCÉDURE B : ENTRETIEN DU CAISSON (PUITS D'ACCÈS À LA LUMIÈRE)

** pour piscine creusée seulement **

- 1 Ouvrir le couvercle rond sur le trottoir.
- 2 Vérifier au fond du caisson s'il y a des résidus de sable, terre, roche ou d'eau. Vous devez nettoyer pour permettre à l'eau de s'évacuer rapidement en cas de fortes pluies. (Nous suggérons d'utiliser une balayeuse de style ShopVac).

Notez qu'au fond du caisson, il y a des trous qui permettent à l'eau de s'égoutter. Si ceux-ci sont bouchés par des résidus, l'eau pourrait atteindre la lumière et l'endommager, annulant ainsi votre garantie.

GARANTIE

Piscine creusée :

3 ans pour la lumière DEL de la date d'installation par un technicien de Lumi-O. Pour la télécommande, le transformateur et l'installation, la garantie est d'un an.

Piscine hors terre :

2 ans pour la lumière DEL de la date d'installation par un technicien de Lumi-O. Pour la télécommande, le transformateur et l'installation, la garantie est d'un an.

Vous avez des questions?

Veillez nous contacter par téléphone ou par courriel.

1-800-363-2396 / www.centredappel@lumi-o.com

